

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE BENNEY
REUNION DU 10 DECEMBRE 2020

Nombre de conseillers présents en exercice : 15

Présents : 14 + 1 procuration

L'an deux mil vingt, le dix décembre à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de BENNEY, régulièrement convoqué s'est réuni sous la Présidence de Jean-Marc BOULANGER, Maire.

Etaient présents : Aurélie BEUVELOT, Patrick BOILEAU, Jean-Marc BOULANGER, Julien BUJON Gaëlle DUSSAUCY, Catherine GAUTRIN, Hubert GRANDURY, Alexis LEGRAND, Serge ROMAIN, François SIEBERT, Jean-Philippe THOMASSIN, André THOUVENIN, Michelle HUMBERT, Sébastien COLIN

Excusé : Sébastien RASPADO donne procuration à André THOUVENIN

Gaëlle DUSSAUCY a été élue secrétaire.

Le procès-verbal de la séance du 24 septembre 2020 est approuvé à l'unanimité.

DELIBERATION N° 32-2020: RATIOS D'AVANCEMENT DE GRADE

Conformément au 2ème alinéa de l'article 49 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, il appartient désormais à chaque assemblée délibérante de fixer, après avis du Comité Technique, le taux permettant de déterminer, à partir du nombre d'agents « promouvables » c'est-à-dire remplissant les conditions pour être nommées au grade considéré, le nombre maximum de fonctionnaires pouvant être promu à ce grade.

La délibération doit fixer ce taux pour chaque grade accessible par la voie de l'avancement de grade, à l'exception des grades relevant du cadre d'emplois des agents de police municipale.

VU l'avis du Comité Technique en date du 28/09/2020

Le Maire propose à l'assemblée de fixer pour l'année 2020, le taux suivant pour la procédure d'avancement de grade dans la collectivité, comme suit :

<i>FILIERE</i>	<i>GRADE D'AVANCEMENT</i>	<i>TAUX (en %)</i>
ADMINISTRATIVE	ADJOINT ADMINISTRATIF TERRITORIAL PRINCIPAL DE 1ERE CLASSE	100

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal décident à l'unanimité de fixer ce taux de promotion pour l'avancement de grade.

DELIBERATION N° 33-2020: TRANSFORMATION DE POSTE

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il est nécessaire de procéder à la transformation d'un poste ;

Il propose de procéder à la suppression d'un poste permanent d'adjoint administratif territorial principal de 2^{ème} classe à temps non complet pour une durée de travail de 28 heures hebdomadaires et à la création simultanée d'un poste permanent d'adjoint administratif territorial principal de 1^{ère} classe à temps non complet pour une durée de travail de 28 heures hebdomadaires, à compter du 16 octobre 2020.

Vu l'avis du comité technique en date du 28/09/2020, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DECIDE de procéder à la suppression d'un poste permanent d'adjoint administratif territorial principal de 2^{ème} classe à temps non complet pour une durée de travail de 28 heures hebdomadaires et à la création simultanée d'un poste permanent d'adjoint administratif territorial principal de 1^{ère} classe à temps non complet pour une durée de travail de 28 heures hebdomadaires, à compter du 16 octobre 2020.

- Motif invoqué : ancienneté
- CHARGE le Maire de procéder au recrutement correspondant ;
- PRECISE que les crédits nécessaires sont prévus au budget de l'exercice en cours.

DELIBERATION N°34-2020: RECOMPENSE / CARTES CADEAUX.

Le conseil décide à l'unanimité de récompenser le travail de monsieur **Jean-Jacques RENAULD**, adjoint technique, en lui offrant une carte cadeaux d'un montant de 400 €.

DELIBERATION N°35-2020: PARTICIPATION A L'OPERATION « UN MASQUE POUR TOUS »

Pour répondre aux besoins des concitoyens dans le cadre de la crise COVID-19 et face à la tension considérable sur le marché des masques, le Département de Meurthe-et-Moselle a lancé en avril dernier l'opération « un masque pour tous les Meurthe-et-Mosellans ».

Afin de garantir à chaque habitant la possibilité de disposer d'un masque pour se protéger, le Département a sollicité toutes les collectivités de Meurthe-et-Moselle pour leur proposer une commande groupée de masques.

Notre collectivité a souhaité s'associer à cette opération, dont la réalisation a été confiée à l'entreprise de confection nancéienne DELTA DKJ-DAO, selon les modalités suivantes :

- Des masques homologués par la DGA de type masque de catégorie 1
- Des masques lavables en machine à 60° et réutilisables
- Des masques adaptés aux tailles enfant et adulte
- Des masques fabriqués intégralement dans le Grand Est, dont près de 99% dans le Département, à partir de tissu vosgien.

Le conseil départemental a passé commande pour le compte de l'ensemble des collectivités partenaires et a également sollicité une demande de subvention globale auprès de l'Etat.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité

- Prend acte de la délibération du Conseil départemental de Meurthe-et-Moselle fixant les modalités et montants de participation des communes et EPCI à l'opération « un masque pour tous les Meurthe-et-Mosellans » ;
- Accorde au Département de Meurthe-et-Moselle une participation de 1 397.50 € au titre de cette opération.

DELIBERATION N°36-2020: RENOUVELLEMENT DE BAIL DE L'INSTALLATION DE TELEPHONIE MOBILE ORANGE

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, autorise le Maire à signer le renouvellement de bail avec Orange, pour une durée de 12 ans à partir du 11 mai 2021.

Ce bail a pour objet de préciser les nouvelles conditions dans lesquelles le bailleur loue à la société Orange, qui l'accepte, des emplacements lui permettant l'implantation, la mise en service et l'exploitation des équipements techniques.

DELIBERATION N°37-2020: MODIFICATION DES STATUTS DU SYNDICAT SCOLAIRE

Le Maire fait savoir aux conseillers que les membres du syndicat scolaire, en date du 1^{er} décembre dernier, ont entériné la modification des statuts de ce dit syndicat.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, entérine le fait que le syndicat scolaire modifie ses statuts.

NE NECESSITANT PAS DE DELIBERATION /

- Compte-rendu de la commission travaux - Débat d'Orientation Budgétaire-2021 :
Après avoir présenté les projets répertoriés par la commission travaux, qui s'est réunie le 12 septembre dernier, ceux-ci seront débattus lors du Budget 2021.
- Achat de 2 panneaux « stop » et accessoires - achat d'un panneau d'entrée d'agglomération :
Après avoir distribué le compte rendu de la commission « stationnement et circulation » réunion le 19 novembre dernier et après en avoir débattu, le conseil municipal, à la majorité (1 contre), décide l'achat d'un panneau « entrée d'agglomération » (côté Ormes), deux panneaux « trous en formation » (route vers la station d'épuration) et deux silhouettes type « piéto » dans la limite de l'enveloppe budgétaire votée pour 2020 soit 2.000 €.
- Droits de préemption : la commune n'exerce pas son droit de préemption sur les biens suivants cadastrés :
ZO 99 : 11 rue de la Croix.
H 21-22-23-601 : 19 Grande Rue.
H 256 : 8 rue des Cigales.
H 57 : 55 Grande Rue.

Questions Diverses :

Don au Resto du Cœur d'Haroué : dans le cadre des colis de Noël offert à tous les bénéficiaires du repas et/ou des colis des aînés, certaines personnes n'en ont pas souhaité. La somme équivalente (500€) a été déposée sur un compte au G20 de Vezelise au profit des Resto du Cœur d'Haroué.

Compte rendu de la réunion du SIS: une nouvelle association “Péris’cool” a pris le relai depuis le 1^{er} décembre de Resto Mêmes pour assurer les services cantine et périscolaire. Les communes à travers le SIS ont voté une subvention de fonctionnement de 15.000€ à l’association pour son démarrage. Association affiliée à Familles Rurales.

Compte rendu de la réunion du SIA : concernant le ruisseau du près, un devis va être établi afin de le nettoyer et le curer. Les propriétaires riverains seront contactés. Le Syndicat d’Assainissement est prêt à accompagner une partie des travaux.

Accès à la fibre THD via la société Losange pour le compte de la Région Grand Est : depuis le 2 décembre, la commercialisation du réseau est ouverte. Un flyer va être mis dans le prochain Rapid’infos. En cas de difficultés techniques et commerciales, s’adresser en priorité à la société Losange qui a déployé le réseau filaire sur notre commune.

RPQS Assainissement (rapport sur le prix et la qualité du service d’assainissement) : Le conseil municipal prend acte de ce rapport qui a été approuvé par le comité syndical le 8 décembre dernier.

Liste des membres du Conseil Municipal :

Nom	Signature	Nom	Signature
BEUVELOT		HUMBERT	
BOILEAU		LEGRAND	
BOULANGER		RASPADO	
BUJON		ROMAIN	
COLIN		SIEBERT	
DUSSAUCY		THOMASSIN	
GAUTRIN		THOUVENIN	
GRANDURY			

Le maire certifie avoir affiché le compte rendu de cette séance le 14 décembre 2020 et transmis au contrôle de légalité le 14 décembre 2020.